

VILLEBON AVEC VOUS

À Villebon-sur-Yvette, la reconquête de la biodiversité au cœur de l'action municipale

Notre commune, dont 59 % de la surface est non-bâtie, bénéficie historiquement d'un environnement d'une qualité exceptionnelle : espaces forestiers et naturels protégés, espaces agricoles, jardins, autant de lieux où la faune et la flore peuvent prospérer.

L'enjeu est donc de préserver ces milieux naturels, de permettre à la biodiversité de s'y épanouir et même de les développer, dans le cadre d'une stratégie d'aménagement durable.

Cet enjeu est l'un des piliers du Plan Climat Villebon que l'équipe municipale met en œuvre depuis le début de ce mandat municipal, démarré en mars 2020.

Ainsi, depuis cinq ans, de nombreuses actions ont été mises en œuvre et il convient de les rappeler pour mesurer le chemin parcouru.

Tout d'abord, depuis 2021, la Ville a acquis 8 terrains dans différents endroits de la commune afin de les rendre inconstructibles et de les gérer avec l'aide du Conservatoire départemental des espaces naturels sensibles. Ces 8 terrains, d'une surface totale de 4 000 m², sont autant de « pas japonais » de verdure dans lesquels la faune et la flore peuvent trouver refuge et ainsi développer la « Nature en Ville ». Certains d'entre eux sont également des lieux où se développent des projets associatifs, à l'image du site du Moulin de la Planche où la MJC et l'association Haie Magique y organisent des ateliers pour se former aux bonnes pratiques de la gestion de la biodiversité.

Dans la même logique, la municipalité a engagé un plan de transformation des cours d'écoles. Pour lutter contre les îlots de chaleur, ces espaces sont désimperméabilisés et végétalisés, offrant ainsi des

espaces supplémentaires à la biodiversité. À raison d'une cour d'école par an, tous les groupes scolaires seront équipés d'une « Cour oasis » en 2026.

En parallèle, la Ville applique des règles strictes pour gérer de manière durable les espaces verts : non-recours aux phytosanitaires, plantation d'espèces plus vivaces et peu gourmandes en eau, fauchage limité de certaines parcelles pour créer des « couloirs de biodiversité » pour le déplacement des espèces à travers la ville, utilisation de plantes mellifères pour faciliter le retour d'insectes pollinisateurs... À cela s'ajoutent les 4 ruches qui ont été installées au Centre sportif Saint-Exupéry et qui vont bientôt donner le premier miel 100 % villebonnais, récolté par les apiculteurs de la MJC. Sans oublier bien sûr le rituel « Mon Arbre à Moi » consistant à planter chaque année plusieurs arbres d'essences nobles, afin de célébrer la naissance des petits villebonnais.

Les jeunes villebonnais, justement. Indispensables acteurs de la protection de la biodiversité de demain, ils participent régulièrement à des ateliers de sensibilisation à ces enjeux, notamment au verger pédagogique Villa Bona, ainsi qu'à l'entretien des potagers des maternelles Charles-Perrault et des Casseaux. Ils apprennent ainsi l'utilisation du compost, l'arrosage, la culture des fruits et légumes bio et de saison, le bien-manger et la lutte contre le gaspillage.

Les adultes ne sont pas en reste : ils peuvent désormais demander à la ville un « permis de végétaliser », afin de participer à la végétalisation d'une parcelle d'espace public, à l'instar de ce qu'ont déjà réalisé les habitants de la rue Millet et la MJC Boby-Lapointe à côté de ses locaux.

Et, depuis le mois d'avril, petits et grands peuvent découvrir la richesse de la faune et de la flore locales dans l'Atlas de la Biodiversité Communale, disponible sur le site Internet.

En complément des actions des services municipaux en journée, la protection de la biodiversité continue durant la nuit. Depuis l'automne 2022, l'éclairage public est éteint sur l'ensemble du territoire communal. Cette mesure permet non seulement de réduire les dépenses d'énergie, mais aussi d'offrir aux animaux nocturnes, pendant quelques heures, une « trame noire » leur permettant de se déplacer et se nourrir.

La qualité de la politique environnementale villebonnaise est régulièrement reconnue à l'extérieur, notamment par le renouvellement de nos labels, que ce soit le prix départemental de la « Fleur verte » ou les trois fleurs du label national des « Villes et Villages fleuris ».

Enfin, la protection de la biodiversité sort renforcée dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), bientôt en vigueur, notamment par la sanctuarisation des zones naturelles, forestières et agricoles, la protection de certains arbres remarquables ou encore l'augmentation du pourcentage d'espaces de pleine terre requis sur les parcelles à construire dans certaines parties de la commune.

Par toutes ces actions concrètes, la Municipalité contribue activement à la protection de notre environnement. Afin de s'adapter aux effets du changement climatique, il sera impératif de poursuivre et amplifier nos efforts au cours des prochaines années.

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Mohamed Dehbi, Dominique Rousseau, Dominique Fontenaille, Olivia Lucas, Olivier Lehoussel, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Sabrina Dbili, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, David Polizzi, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaut, Virginie Polizzi, Théophile Alsac. www.villebonavecvous.net